

Appel à contributions pour la revue *Politique africaine*

Politiser le domestique.

Regards socio-historiques sur les domesticités en Afrique

Dossier coordonné par Mélanie Jacquemin, sociologue à l'IRD (UMR 151 LPED, AMU/IRD) et Violaine Tisseau, historienne au CNRS (UMR 8171 IMAf, AMU/CNRS/EHESS/IRD/EPHE/Paris 1).

Présentation du dossier

Cette proposition de dossier part d'un constat sur un champ de recherches et de publications pour le moins fragmentaire : dans la littérature sur le travail en Afrique, celui qui s'exerce dans la sphère privée reste encore étudié de manière résiduelle. C'est une invitation à explorer davantage la manière dont s'est constitué un marché du service domestique dans des sociétés gagnées par la *modernité* et des formes nouvelles de régulations juridiques, alors même que persistent souvent, dans la domesticité, des relations hiérarchisées de type *traditionnel*, encensées par le langage de la parenté. Ce dernier dilue généralement la notion de *travail* (valeur et rapport social) et entretient la porosité entre travail/emploi domestique pour le compte d'autrui et tâches ménagères non déléguées. Associé au caractère trivial de l'occupation, le statut de « cadets sociaux » des domestiques met encore en questions la participation de ces catégories de travailleurs à la citoyenneté sociale et économique des pays, qui leur serait parfois refusée au motif que le travail dans la maison est figé dans l'ordre des sentiments et du domaine privé, tandis que rationalité et reconnaissance publique restent jugées propres au travail qui s'accomplit hors de la sphère domestique.

Contexte et problématique

Parce qu'il s'exerce dans un cadre privé, le travail domestique a pour spécificité d'être le plus souvent perçu comme improductif, d'échapper aux systèmes de comptabilité économique ainsi qu'à la régulation de l'État. Il existe cependant des formes plurielles d'emploi ou de service domestique (formel/informel/salarié/rétribué en nature/comptabilisé ou non, etc.) ; avec l'objectif de prendre en considération et de décrypter cette diversité aux contours parfois fondus, c'est ici une acception large que nous retenons, avec pour critère minimal l'actualisation d'une « mise au travail » (Lautier, 1998). Reconsidérer cette activité comme travail permet d'y introduire la question du politique. À la fois parce qu'il s'y révèle comme pour n'importe quel autre espace de travail ; mais aussi parce que s'intéresser aux diverses conditions et modalités du service domestique, à ses modes de régulation (privés, communautaires, étatiques, intermédiaires), aux formes de résistance voire de protestation des domestiques (des plus discrètes aux plus ouvertes) – permet d'apporter un autre éclairage à la constitution de la citoyenneté et la construction d'un État.

En privilégiant les approches empiriques, nous souhaitons ici souligner l'importance des contextes – politiques, sociaux, économiques, historiques – et rassembler des articles s'intéressant à différents espaces et temps : les conditions du service domestique, la manière dont le mécontentement peut se nouer, les possibilités de protestation ne sont pas les mêmes selon que l'on est pendant la période coloniale, sous l'apartheid, ou pendant des moments de lutte pour les indépendances par exemple, ou encore selon que l'on est en période de croissance ou de crise économique, etc. Tandis que nombre de travailleuses et travailleurs domestiques sont rendus invisibles par un refus voire un déni de (re)connaissance (Jacquemin, 2009), leurs mobilisations, pour être rares et emprunter des formes plurielles, sont-elles vouées à rester invisibles ? Non, sans aucun doute et Dominique Vidal (2007), analysant la

situation des employées domestiques à Rio a montré de manière convaincante comment ces dernières sont au cœur même de la démocratie brésilienne.

Ce dossier invite aussi à considérer un contexte international nouveau, né de l'adoption d'outils normatifs portés par des agences onusiennes, et à s'interroger sur ses traductions. En juin 2011, l'Organisation Internationale du Travail a adopté la Convention n°189, encourageant les États à réglementer l'emploi domestique pour « étendre les droits fondamentaux du travail aux travailleurs domestiques dans le monde entier »¹.

Pour les plus jeunes travailleurs (parmi lesquels nombre de « petites bonnes » en Afrique), la ratification des conventions 138 et 182 de l'OIT relatives au travail des enfants tend à se généraliser dans les États africains, qui ont par ailleurs tous ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée à l'ONU en 1989. En parallèle, des ONG et des associations ont multiplié leurs programmes en matière de protection de l'enfance ; alors que la ligne abolitionniste dominante est parfois en tension avec certaines pratiques ou « revendications » des enfants travailleurs, certaines organisations sous la bannière du Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs ont en commun de donner voix à des travailleurs et travailleuses domestiques particulièrement déconsidérés par la société, et souvent oubliés dans le champ académique.

Objectifs

Tandis que la plupart des travaux actuels sur les « domestiques » s'inscrivent dans une approche globalisée de l'économie qui relie cette question à l'essor des migrations féminines Sud-Nord, ce dossier veut porter l'attention sur les domesticités africaines d'hier à aujourd'hui qui, malgré une composante migratoire forte à l'échelle interne ou intra-africaine et des mutations remarquables, sont restées dans l'ombre de transformations plus spectaculaires vues du Nord, comme celles liées aux migrations internationales ou au phénomène de traite des femmes et des enfants. À partir de nos travaux à sensibilités historienne et socio-ethnographique sur « le » domestique en Afrique, nous soutenons pour ce dossier l'intérêt d'étendre l'exploration des formes plurielles du service domestique en Afrique, ne serait-ce que pour donner continuité, *via* la question de la domesticité, au projet de « reconnecter les réflexions sur le lien entre ordre politique et ordre social, afin d'être capable de rendre compte de façon non culturaliste des façons par lesquelles il est possible et pensable de se faire entendre » (Siméant, 2013 : 141).

En interrogeant l'évolution des rapports de travail (passage de logiques familiales à des relations contractuelles de type salariale, spécialisation des tâches, formes de recrutement, liens de dépendance en continuité avec l'esclavage, prégnance des relations paternalistes, ...), en analysant les relations quotidiennes au sein des maisonnées en termes de genre, de classe, de « race » ou d'âge, et comment celles-ci sont incarnées et transcrites dans les pratiques ou les discours voire dans l'espace, ou encore en décrivant les moyens qu'ont – ou n'ont pas – les domestiques de résister à la domination, nous voulons examiner la portée économique, politique et symbolique des changements à l'œuvre dans des contextes sociaux diversifiés, repérer au contraire des invariants et ce qu'ils disent, ou encore distinguer ce qui ressortirait de spécificités africaines, notamment relatives aux rapports de genre.

¹ Convention n° 189 et Recommandation n°201 de l'OIT, sur le travail décent dans l'emploi domestique. Entrée en vigueur en septembre 2013, cette convention n'a été à ce jour ratifiée que par 25 pays ; sur le continent africain, seules l'Afrique du Sud et la Guinée comptent parmi eux ; au Sénégal par exemple, malgré des campagnes syndicales menées depuis 2011 et inscrites dans l'initiative internationale « 12 ratifications en 2012 », le gouvernement a laissé ce dossier en suspens.

Envisagée comme outil transversal d'analyse, la perspective de genre est fortement invitée dans ce dossier : si l'ensemble des travaux montrent que le service domestique est, partout, socialement construit comme fonction subalterne définie en termes de genre, l'étude des domesticités en Afrique dans ses variations et ses évolutions est particulièrement fertile pour analyser les transformations potentielles des rapports de genre dominants – remise en cause ou consolidation. Centrale dans l'analyse des inégalités femmes/hommes en raison de sa composante majoritairement féminine, la domesticité en Afrique se décline parfois et jusqu'aujourd'hui spécifiquement au masculin (que l'on pense par exemple aux « boys » burkinabé d'Abidjan ou aux « ababuyi » de Bujumbura), nous invitent à examiner l'imbrication des différents rapports de domination.

Quatre axes principaux pourront être explorés (mais d'autres entrées pourront être associées) :

1) *Décrire, reconnaître, compter les domesticités en Afrique*

Ce premier axe entend décrire les différentes formes du service domestique en Afrique, en variant les espaces mais aussi les moments. Il s'attachera à montrer la diversité et la pluralité des statuts d'emploi, des employeurs, des conditions et des situations de travail, etc.

Lorsqu'ils cherchent à typologiser le travail domestique, les chercheur.e.s sont confrontés à des difficultés de vocabulaire. En effet, la diversité des conditions n'est pas prise en compte par la terminologie ordinaire (francophone et anglophone). Les termes vernaculaires seront ainsi à étudier : à Madagascar par exemple, on observe un glissement de l'emploi du terme de *boto* (homme à tout faire, domestique) vers celui de *mpanampy* (celui qui aide).

S'ajoute une spécificité partagée par de nombreuses sociétés du continent africain, à savoir l'existence – passée ou encore actuelle – du statut (de descendant) d'esclave², mais aussi des pratiques de circulation (« confiage ») des enfants, qui maintiennent les individus dans des situations de dépendance voire de servitude (Jacquemin, 2000). La colonisation, en abolissant l'esclavage, n'a pas pour autant supprimé le statut social d'esclave et de descendant d'esclave et a laissé hors de toute régulation les emplois domestiques (Haskins, 2015). Le travail domestique est en effet souvent réalisé par des personnes exposées à diverses formes de vulnérabilité dans un contexte social donné, leur statut de travailleur n'étant pas toujours reconnu comme tel. Âge, sexe, origine géographique et sociale des domestiques seront ainsi des variables à prendre en compte ; on observe parfois des changements radicaux dans les main-d'œuvre employées : si Karen Hansen (1989) souligne que les domestiques étaient majoritairement des hommes en Zambie, à l'inverse, des années plus tard, ce sont des femmes qui exercent ces emplois (Hepburn, 2016).

2) *Pluralité des normes*

Ce deuxième axe veut aborder la question de la régulation du service domestique pour documenter la diversité des modalités de sa mise en œuvre : par l'Etat, par des « communautés » (familles, lignages, paroisses), par des acteurs privés (agences de placement, ...) ou associatifs, etc. Il introduit la question de la pluralité des normes et de leurs dynamiques (Chauveau *et al.*, 2001), envisagée au prisme des pratiques variées de service domestique, de la co-existence de normes formelles et informelles à diverses échelles et partant de « sources variées de légitimité ».

² Sur ce point, le dossier ici proposé peut être envisagé comme un prolongement du dossier n° 140 de *Politique Africaine* (« La question de l'esclavage en Afrique : Politisation et mobilisations »), dont aucun texte n'abordait en particulier la question de la domesticité.

La formalisation plus ou moins grande du service domestique constituera ainsi un point à explorer, en lien avec l'encadrement progressif du travail par les États et la mise en place des systèmes de protection sociale : les domestiques cotisent-ils/elles par exemple pour une sécurité sociale ou des retraites ? Sont-ils/elles enregistrés dans les comptabilités nationales ? On pourra y adjoindre une réflexion sur la contractualisation du travail au cours du temps.

Continue de se poser plus ou moins explicitement la question de la reconnaissance économique du travail domestique qui, acquise de haute lutte dans plusieurs pays (Ibos, 2016), reste très incomplète en Afrique : on pourra en outre tenter d'en comprendre plus précisément le jeu des blocages ou des progressions selon les contextes socio-politiques. S'intéressant à l'implication des femmes domestiques dans la négociation de la Convention 189 de l'OIT sur le « Travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques », Helen Schwenken rappelle ainsi que « la condition *sine qua non* à la mobilisation est la visibilité de ces femmes en tant que 'travailleuses' — et non en tant que 'bonnes' ou 'servantes' — ainsi que la reconnaissance du ménage privé comme lieu de travail » (Schwenken, 2011 : 114).

3) Mobiliser : acteurs/actrices et répertoires d'action

Avec l'objectif de mettre en questions les représentations de l'éternel consentement des domestiques, nous invitons aussi les auteur.e.s à explorer la notion d'économie morale à travers les expressions et les positions des travailleurs domestiques. Comme le suggère Johanna Siméant, il s'agit en particulier de s'interroger sur les manières de saisir les « formes latérales de dissentiment » (2013 : 136) et de « discerner l'expression du dissentiment dans ce qui ne propose pas forcément de programme politique articulé » (Siméant, 2010 : 150) : la question de la reproduction des positions sociales, du rapport à l'État et de l'expression du mécontentement sont alors centrales et leurs imbrications à approfondir.

Certes la domesticité ne saurait être abordée comme un bassin spécifique de militantisme, mais elle ne saurait non plus être soustraite totalement au champ des études sur l'action collective et les mobilisations, même si ces dernières prennent (ou prenaient) des formes d'expression et des moyens d'action différents et non habituels dans l'espace des mobilisations urbaines et ouvrières en Afrique, désormais bien documenté à travers la sociologie des mouvements sociaux qui s'est déployée sur le continent africain depuis une vingtaine d'années (Siméant, 2013 ; Tall *et al.*, 2015).

À travers une micro-ethnographie des conflits ou une analyse plus classique des mouvements institutionnalisés, ce dernier axe veut interroger les registres possibles de mobilisation – individuelle (évitement, résistance à la routine, vol, action en justice, etc.) voire implicite, ou collective et publique (syndicats, associations, etc.) – que cette catégorie plurielle de travailleurs peut élaborer, dans une perspective à la fois historique, sociologique et anthropologique et dans des contextes variés. Quelles corrélations existe-t-il entre les transformations d'un groupe social et sa propension plus ou moins grande à se mobiliser ? Comment passe-t-on d'une résistance qui ne modifie pas les structures, à une action plus large qui sort proprement du cas individuel et de l'espace privé ? Dans le prolongement du dossier de *Politique Africaine* consacré au post-esclavage et aux mobilisations collectives (n°140, 2015/4), nous nous intéresserons ici aux mobilisations fondées sur la revendication d'un statut commun de travailleur ; dans quelles conditions passe-t-on de la reconnaissance sociale de l'activité de groupes subalternes – en l'occurrence des travailleurs domestiques – à une normalisation de leur participation à la citoyenneté et à la vie politique ?

Les propositions d'articles inédits (1 page) pourront être envoyées en français ou en anglais aux coordinatrices du dossier jusqu'au **4 décembre 2018**.

melanie.jacquemin@ird.fr, violaine.tisseau@gmail.com

Calendrier

4 déc. 2018 : date limite d'envoi des propositions d'article (1 page max) aux coordinatrices du dossier

14 déc. 2018 : notification aux auteur.e.s des propositions retenues

15 mars 2019 : date limite d'envoi des articles (50 000 signes, espaces et notes compris) au comité de rédaction de la revue

Été 2019 : publication du dossier.

Références citées

Chauveau Jean-Pierre, Le Pape Marc, Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2001, « La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques », *In* : Winter Gérard (coord.). *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris : IRD/Karthala, p. 145-162.

Hansen Tranberg Karen, 1989, *Distant Companions: Servants and Employers in Zambia, 1900-1985*, Ithaca: Cornell University Press.

Haskins Victoria, 2015, *Colonization and Domestic Service. Historical and Contemporary Perspectives*, Oxford: Routledge.

Hepburn Sacha, 2016, "Bringing a Girl from the Village: Gender, Child Migration and Domestic Service in Post-Colonial Zambia", in Marie Rodet and Elodie Razy (eds), *Children on the Move in Africa: Past and Present Experiences of Migration*, Woodbridge: James Currey, p. 69-84.

Ibos Caroline, 2016, « Travail domestique/domesticité », *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris : La Découverte, p. 649-658.

Jacquemin Mélanie, 2000, « 'Petites nièces' et petites bonnes, le travail des fillettes en milieu urbain de Côte-d'Ivoire », *Journal des Africanistes*, 70 (1-2), p. 105-122.

Jacquemin Mélanie, 2009. "Invisible Young Female Migrant Workers: 'Little Domestic' in West Africa – Comparative Perspectives on Girls and Young Women's Work", Working Paper – Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty/ University of Sussex, and Centre for Migration Studies/ University of Ghana, Accra. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers16-06/010067209.pdf

Lautier Bruno, 1998. « Pour une sociologie de l'hétérogénéité du travail », *Tiers-Monde*, tome 39, n°154, p. 251-279.

Schwenken Helen, 2011. « Mobilisation des travailleuses domestiques migrantes : de la cuisine à l'Organisation internationale du travail », *Cahiers du Genre* 2/2011, 51, p. 113-133.

Siméant Johanna, 2010, « Économie morale » et protestation – détours africains », *Genèses*, 2010, 4, n° 81, p. 142-160.

Siméant Johanna, 2013, « Protester / mobiliser / ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, 2, vol. 20, p. 125-143.

Tall Kadya, Pommerolle Marie-Emmanuelle, Cahen Michel, 2015, *Collective Mobilisations in Africa / Mobilisations collectives en Afrique*, Leiden : Brill.

Vidal Dominique, 2007, *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.